

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIN:
IE00B4PLHC66

Rogge Funds plc - Rogge Emerging Market Currency Fund Catégorie d'Actions GBP Hedged Shares

Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Portefeuille est de fournir aux investisseurs une plus-value du capital. Le Portefeuille s'efforcera d'atteindre cet objectif en s'exposant à des écarts importants des devises sur les marchés émergents à travers le monde en ciblant d'abord l'Asie hors Japon.

Le Portefeuille vise à mettre en œuvre sa politique d'investissement en investissant à long terme uniquement dans des contrats de change à terme liés aux devises des marchés émergents dont la durée ne dépasse généralement pas 2 ans et dans des obligations de marchés émergents libellées dans la devise du pays où l'émetteur est basé (désignées en tant qu'obligations en devises de marchés émergents locaux, par ex., une obligation du gouvernement coréen libellée en won coréen). De ce fait, le Portefeuille conclura des contrats de change afin d'acheter des devises des marchés émergents en contrepartie de la vente d'USD, d'EUR et de GBP et d'autres devises du G101. Le Portefeuille n'est pas

autorisé à conclure de contrats de change à terme à découvert. L'exposition à d'autres devises que la devise de référence de la catégorie d'actions (GBP) sera couverte dans une large mesure, réduisant ainsi les risques et gains potentiels liés aux variations des taux de change.

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable à 09:50.

Nous réinvestissons les revenus dans le fonds.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen terme au moins.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Profil de risque et de rendement

← Rendement généralement plus faible

Rendement généralement plus élevé →

← Risque généralement plus faible

Risque généralement plus élevé →



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 3 sont historiquement peu à moyennement volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 3 peut faiblement ou moyennement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative du fonds dans des obligations ou instruments du marché monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, l'intérêt et/ou le capital de ces actifs risque de ne pas être payé en intégralité ou en partie et/ou le cours des actifs peut chuter.

Une part significative du Fonds peut être investie dans des actifs des marchés émergents. Les marchés émergents présentent généralement un risque politique, juridique, opérationnel et de contrepartie supérieur. Dans des circonstances exceptionnelles, le Fonds peut rencontrer des difficultés pour vendre et acheter ces investissements.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

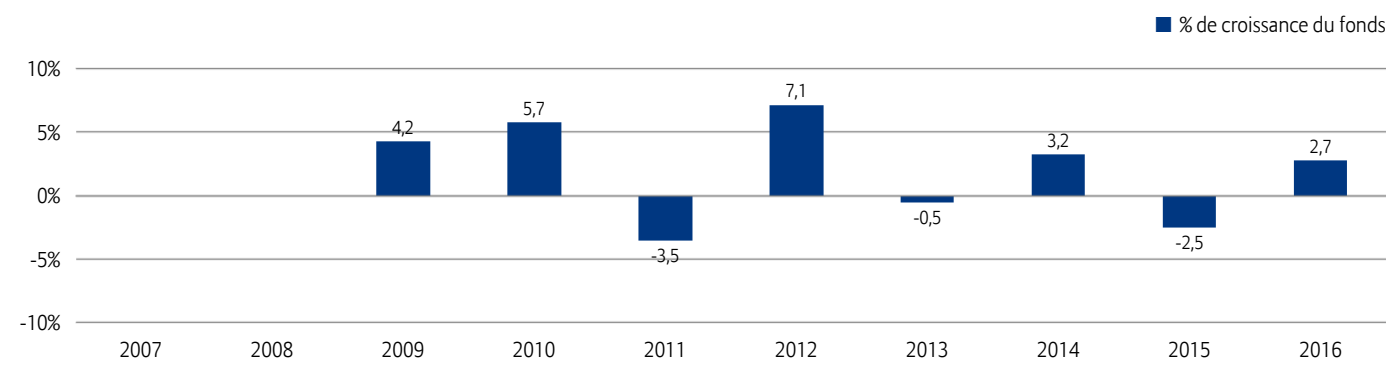
Frais courants	0,20 %
----------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais

d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2008.

Les performances du fonds ont été calculées en GBP.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Custodial Services (Ireland) Limited
Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en anglais et français auprès d'Rogge Funds plc, State Street Fund Services (Ireland) Limited, 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Ireland ou en consultant le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds, sont disponibles en ligne à l'adresse <https://regulatory.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Ireland. Cela peut influencer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Rogge Funds plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Rogge Funds plc (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé en Irelande et réglementé par la Central Bank of Ireland. Rogge Funds plc est agréée en Irelande et réglementée par la Central Bank of Ireland.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 03.07.2017.